



Centre de Ressources
Pour la Réhabilitation
Du patrimoine Architectural

ETAT SANITAIRE DU BATI

Objectifs généraux :

Toute intervention sur un bâtiment ancien, nécessite la mise en œuvre d'un projet d'intervention. Ce projet sera la rencontre entre la commande (changement de fonction, par exemple) et l'état constaté du bâti concerné, son état sanitaire. Apprendre à reconnaître cet état sanitaire est ainsi primordial dans la mise en place d'une démarche d'intervention raisonnée et durable sur le bâti.

Objectif en termes de compétences ou de qualification à acquérir :

L'objectif de cette formation est d'appréhender une méthodologie d'intervention en passant en revue les opérations à conduire, au bureau et sur site, les principales problématiques rencontrées, pour établir un dossier complet et cohérent. Plusieurs exercices pratiques permettront de concrétiser la démarche.

Programme détaillé et séquencé

1er jour : étudier le bâti et établir un diagnostic
--

Présentation et tour de table

Séquence 1

Objectif de la séquence 1 : **étudier le bâti**

Durée : 3H

- Etablir un pré-diagnostic : identifier le cadre de l'intervention, la demande et les intervenants, en portant une attention particulière à la sécurité du bien à étudier.

- Etudes en amont : recherches documentaires de type administratives, historiques, iconographiques.

- Etudes sur site: une liste de relevés visuels et techniques sera établie afin de collecter le plus grand nombre d'informations sur site, de manière claire et objective

A l'issue de cette séquence, l'intervenant établit une liste d'informations empiriques et documentaires, issues de l'observation de l'existant, afin de créer une base d'informations utiles au diagnostic.

Séquence 2

Objectif de la séquence 2 : **établir un diagnostic**

Durée : 4H

- Formuler des hypothèses: l'intervenant passe d'observateur à analyste, les informations précédemment collectées doivent être recoupées, critiquées, hiérarchisées.
- Rédiger le dossier de diagnostic: degrés d'urgence, liens de cause à effet, priorités spécifiques au bâti observé
- Orienter l'intervention: à l'issue de ces observations factuelles et des hypothèses de diagnostic qui en découlent, l'intervenant doit formuler un parti pris d'intervention

La corrélation entre passé, présent et futur doit guider le travail de l'intervenant : une étude factuelle et un diagnostic cohérent sont nécessaires à la réflexion qu'impose l'établissement d'une intervention sur le patrimoine ancien.

Visites et études de cas sur sites pour mise en pratique.

Echange et discussion

2ème jour: élaborer une proposition d'intervention

Séquence 3

Objectifs de la séquence 3 : **préconisations techniques**

Durée : 4H

Etude des principales problématiques liées à la structure, à la présence de l'eau, et propres à chaque matériau de construction: mortiers, pierre, bois, métaux.

L'intervention consiste à adapter la technique au problème du bâti étudié, mais aussi à l'intervention de toute personne spécialisée dans son domaine.

Visites sur site et études de cas.

Séquence 4

Objectifs de la séquence 4 : **planification, organisation et gestion de projet**

Durée : 1H

Le bâti ancien se prévaut de la codification et de la normalisation de la construction moderne, et chaque édifice est unique. La planification des travaux doit donc tenir compte de ce facteur inconnu, ainsi que des contraintes propres à chaque bâtiment.

Séquence 5

Objectifs de la séquence 5 : **étude d'un dossier**
Durée : 2H

Mise en pratique des notions précédemment exposées par l'étude d'un dossier complet, mise en commun et échanges.

Synthèse et conclusion de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés suivis de discussions
Reportages photographiques
Etudes de cas et visites sur site

Public :

Agents du ministère de la culture.

Prérequis

Avoir des connaissances en histoire de l'art et de l'architecture.

Les modalités d'évaluation de la formation

Etude de cas pratique : travaux de relevés de pathologies de l'immeuble en groupe de travail qui feront l'objet d'une correction collective en salle.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation des résultats

Fiche d'appréciation remise aux participants.

Intervenant spécialisé dans le domaine :

Architecte spécialiste en bâti ancien, expert consultant.

Modalité de sanction de la formation

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Moyens d'évaluations du contenu

Type d'évaluation : pratique.
Elaboration d'une fiche de
préconisation.

Durée :

2 jours en salle soit 14 heures

Lieu :

Ecole d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolos
84000 AVIGNON

Recrutement

8 (minimum) à 14 participants.

Référent handicap

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent :
Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 - contact@ecole-avignon.com

Moyens d'évaluation du contenu

Questionnaire

Délai estimé entre la demande et le début de la formation

3 semaines.